

# Parc naturel régional

de

# Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue recrute

## **Chargé.e de mission Eau et milieux aquatiques**

*(Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux)*

### Contexte

Le Parc naturel régional de Camargue est un établissement public administratif géré par un syndicat mixte, qui s'étend sur 100 000 ha et 3 communes (Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône).

La mission « Eau et Milieux aquatiques » a été définie dans la Charte de 1998 : il s'agissait alors pour le Parc d'assurer la maîtrise globale de la gestion de l'eau sur l'ensemble de son territoire, ne pouvant résulter que de l'action coordonnée de l'ensemble des usagers. Le Parc se positionnait ainsi comme un élément fédérateur entre tous les acteurs concernés pour la définition d'une stratégie hydraulique globale.

La volonté du Parc est également de revendiquer et d'assumer pleinement les spécificités liées à la géographie de la Camargue et à l'histoire du delta du Rhône. Ce positionnement s'exprime dans la Charte de Parc révisée en 2011, à travers quatre grandes ambitions, dont la première est de « Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique ». Cette ambition consacre la gestion de l'eau comme l'élément clef de la relation homme-nature dans le delta du Rhône, et conforte la nécessité de continuer à améliorer la gestion globale et partagée de l'eau sur l'ensemble de ce territoire. L'adhésion des acteurs, usagers, habitants, à un projet de gestion de l'eau adapté aux nécessités contemporaines est indispensable. Le lien permanent entre le niveau local de la gestion de l'eau et celui de son expression globale à l'échelle du delta biogéographique devra donc continuer à être entretenu.

A travers l'animation du Contrat de delta Camargue et de la Commission Exécutive De l'Eau « CEDE », la mise en place du réseau de suivi et les projets d'amélioration du ressuyage, qui réunissent tous les acteurs concernés par la gestion de l'eau en Camargue, le Parc met en œuvre sur son territoire une démarche contractuelle, adossée à un processus continu de concertation dans la mise en œuvre opérationnelle des actions.

Ainsi se met progressivement en place une « gestion globale de l'eau », avec pour objectif de favoriser la diversité écologique et sociale du delta tout en limitant sa vulnérabilité face aux risques d'inondations fluviales et maritimes.

### Finalité de la mission

Le chargé.e de mission Eau et milieux aquatiques exerce un métier d'élaboration stratégique, d'expertise et d'animation au service de la mise en œuvre du projet de territoire du Parc naturel régional de Camargue dans les thématiques qui se rapportent à la gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques.



## Activités

Les principales missions sont :

- **Animation du Contrat de delta Camargue :**
  - Animation et secrétariat du Comité de delta, du Comité technique du Contrat et des réunions thématiques
  - Suivi de la mise en œuvre de la phase 2 du Contrat : relation avec les maîtres d'ouvrage et les financeurs
  - Conduite d'actions sous maîtrise d'ouvrage Parc naturel régional de Camargue : élaboration d'un plan stratégique de gestion des zones humides, gestion du réseau de suivi des eaux et milieux aquatiques
  - Suivi / évaluation : mise en place des outils de suivi et d'évaluation des actions, réalisation de bilan d'avancement, conduite de la réalisation du bilan final du Contrat
- **Suivi des opérations d'amélioration du ressuyage de l'île de Camargue (Plan Rhône) :**
  - Conduite de l'élaboration du dossier réglementaire des travaux d'augmentation de la capacité d'évacuation et d'automatisation du pertuis de la Fourcade avec création d'un dispositif de continuité écologique (marché en cours) : suivi des prestataires du dossier et concertations parallèles
  - Conduite de l'élaboration du règlement d'eau des ouvrages hydrauliques d'intérêt général
  - Conduite éventuelle de l'élaboration du dossier réglementaire des travaux de sécurisation et d'augmentation de la capacité de la station de pompage d'Albaron
- **Animation et secrétariat technique de la Commission Exécutive de l'Eau** (commission de concertation sur les niveaux hydrosalins de l'île de Camargue en période de fonctionnement « classique » et en crise) : recueil des données d'état des milieux, préparation des documents et des réunions, rédaction des comptes rendus et suivi de la mise en œuvre des préconisations de gestion.

Les missions transversales sont :

- Participation et suivi des différents projets en cours sur le territoire et en lien avec la mission
- Représentation du Parc naturel régional de Camargue auprès des différentes instances en lien avec la mission
- Mise en œuvre de la charte du Parc sur les actions « eau et milieux aquatiques » : sous la présidence des élus responsables, animation de la commission organique « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pêche et chasse » du Parc ; mise en œuvre des engagements du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue pris au titre de sa charte et notamment son ambition 1
- Relations avec les nombreux partenaires du Parc : fondation Tour du Valat, Réserve naturelle nationale de Camargue, Conservatoire du littoral, SYMADREM, SMGAS du Pays d'Arles, Etat, Agence de l'eau, Région Sud, CD13, chambres consulaires... et concertation permanente avec les acteurs de l'eau sur le territoire (élus, usagers, administrations)
- Actions de communication et de sensibilisation liées à la mission, auprès de publics variés

## Autonomie et responsabilité

Sous l'autorité de la responsable du Pôle Eau et développement rural, il.elle est autonome et responsable de la conception, de la réalisation et de l'évaluation des actions dans son domaine d'intervention et dans le cadre de la charte du Parc et des projets d'actions décidés par le Comité Syndical.

Le.la chargé.e de mission est amené à travailler en dynamique projet et en collaboration avec les autres chargés de mission ou d'études du Parc (réseau de suivi, littoral, milieux naturels, éducation à l'environnement, ...) et les services des partenaires techniques et financiers.

## Compétences requises



## Niveau requis

Diplôme ou formation Bac +5 dans le domaine de l'eau ou de la gestion intégrée des milieux humides

## Connaissances

- Connaissances dans le domaine de l'eau (hydrologie, hydrobiologie, réglementation, ...)
- Connaissance des collectivités locales et organismes intervenant dans le domaine de l'eau, outils d'aides financières et marchés publics
- Connaissance des domaines d'actions et du fonctionnement des Parcs naturels régionaux
- Maîtrise de la bureautique informatique

## Savoir-faire techniques et relationnels

- Capacité à l'élaboration et à la mise en œuvre de projet dans un cadre réglementaire et juridique déterminé :
  - réalisation de diagnostic, élaboration de cahier des charges,
  - définition d'objectifs et de moyens,
  - recherche de financements,
  - mise en œuvre et animation, suivi des prestations,
  - bilan et évaluation.
- Capacité à travailler dans plusieurs domaines et sur plusieurs thématiques en même temps
- Expérience du travail en coopération avec les différents acteurs du territoire
- Animation et conduite de réunions

## Qualités et aptitudes

- Capacités relationnelles et d'écoute, médiation, diplomatie
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités rédactionnelles et d'expression orale
- Autonomie et rigueur

## Caractéristiques du poste

Poste sous la responsabilité de la chef de pôle Eau et développement rural

Temps complet / 35 heures

Basé au siège administratif du Parc, Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles

Permis B obligatoire

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + treizième mois + CNAS

Ingénieur de la Fonction publique territoriale (ou à défaut contractuel)

Poste ouvert de préférence aux agents titulaires de la fonction publique territoriale

## Procédure de recrutement

### Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire

Régis Vianet, Directeur général

Tél : 04 90 97 10 40

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser au plus tard le vendredi 27 septembre 2019 (réception)

- Par courrier à : Monsieur le Président - Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas du Pont de Rousty - 13 200 Arles
- Par mail à : [secretariat@parc-camargue.fr](mailto:secretariat@parc-camargue.fr)